



Commune de BARDOUVILLE

Canton de Barentin

Seine-Maritime

Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 23 juin 2020

Ouverture de la séance : 20h00

Présents : Dominique ROUSSEAU - Annie PETITON – Joël BERTHELEMY – Mariane RENAULT
Isabelle DAGUENET – Justine QUIBEL – Anthony MARAIS – Frédéric DURAND – Sylvie MAILLY
Solange SANCHEZ – Marie-Pierre GAUBERT – Delphine HEBERT – Cyril BARABE – Sébastien AUBRY -
Bertrand DECAUX (arrivé à 20H26)
Estelle DELAMARE

Absents : aucun

Pouvoirs : aucun

Secrétaire de séance : Delphine HEBERT

COMPTE-RENDU

1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal - séance du 23-05-2020

Approuvé à l'unanimité

2) ADMINISTRATION

A- Délibération fixant les délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal pendant toute la durée du mandat

Le Maire se doit de tenir au courant le Conseil Municipal des délibérations qu'il a doit et/ou a dû prendre.

Estelle DELAMARE fait la lecture de toutes les délégations possibles. En cas d'absence du Maire, l'ensemble de ces délégations seront soumises au Conseil Municipal.

Approuvé à l'unanimité

B- Délibération fixant les commissions communales

Lecture faite par Dominique ROUSSEAU, ci-dessous les Présidents suivis des membres de chaque commission :

1- Associations : **Delphine** – Annie - Joël

2- Ecole / Jeunesse : **Annie** – Delphine – Joël - Anthony

3- Service aux Bardouvillais : **Dominique** – Sylvie – Marianne – Solange - Isabelle

- 4- Bâtiments/ Chemins communaux / Voirie : **Joël** – Bertrand – Cyril, Sébastien, Isabelle
- 5- Carrières Berges de la Seine : **Sébastien** – Bertrand – Frédéric – Joël-Cyril
- 6- Corset Rouge : **Marie-Pierre** – Isabelle – Joël - Sylvie
- 7- Communication réseaux sociaux : **Dominique** – Marie-Pierre – Anthony – Sylvie

C- Délibération fixant le nombre de membres du CCAS

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration comprenant 3 membres élus par le Conseil Municipal et 3 membres élus par Le Maire qui sont extérieurs au Conseil Municipal.

D- Election des membres du CCAS

Marianne est élue à l'unanimité ainsi que Solange et Marie-Pierre en qualité de membres.

E- Délibération désignant le délégué au sein du Conseil d'Ecole

Annie est élue à l'unanimité

F- Délibération désignant les délégués au Comité Syndical du Parc Régional des Boucles de la Seine Normandes

Est élu Délégué Titulaire : Frédéric

Suppléant : Dominique

G- Délibération désignant les membres titulaires et suppléants de la CCID

CCID = Commission Communale des Impôts Directs

Lecture faite par Dominique. La commune de Bardouville a une population inférieure à 2000 habitants, donc il doit y avoir 6 titulaires + 6 suppléants au sein du Conseil Municipal + 12 personnes extérieures. Les 24 personnes seront nommées ultérieurement.

H- Délibération désignant les membres de la commission d'Appel d'Offres

3 candidats titulaires : Sébastien – Joël – Bertrand

3 candidats suppléants : Frédéric – Anthony – Cyril

I- Délibération désignant le correspondant « défense »

Il s'agit d'un correspondant « défense » en charge du recensement des jeunes de la commune.

Dominique est élu à l'unanimité.

J- Délibération désignant le délégué Elu pour participer à l'Assemblée Départementale annuelle du CNAS

Depuis le 01/01/2017, Bardouville adhère au CNAS.

Marianne est élue à l'unanimité.

3) FINANCES

A- Vote des taux d'imposition 2020

Taux de 33,70% en 2019 pour le foncier bâtie et 70.73 % pour le foncier non bâti. Ces taux sont reportés pour 2020.

B- Approbation du compte de gestion 2019 Commune

C- Approbation du compte de gestion 2019 Régie

D- Approbation du compte administratif 2019 Commune

E- Approbation du compte administratif Régie

F- Délibération autorisant Le Maire à signer la Convention avec la MJC

Proposition aux 4 communes de la Presqu'île pour faire un centre aéré en juillet 2020 pour les enfants de 3 ans à 12 ans.

2 entêtes : Anneville pour les petits de 3 à 6 ans (environ 20 enfants)

Berville pour les enfants de 6 à 12 ans (environ 30 à 50 enfants)

La commune participera en fonction du nombre de jours et du nombre d'enfants (soit 15€ /enfant).

Vote à l'unanimité

4) QUESTIONS DIVERSES

A- Point sur les dossiers ADAP'T

Concernant l'ADAP'T, Le Maire a missionné Sébastien AUBRY pour la gestion de ce dossier qui comprend les écoles, l'église, la salle polyvalente, la Mairie ...

Il s'agit de la mise en place des normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Les demandes d'autorisation sont actuellement en cours et attendons les accords pour faire les travaux.

B- Information sur le mur de soutènement

Problème de stabilité et d'effondrement. Une étude a déjà faite en 2016/2017 et un devis est attendu pour le 10 juillet prochain.

C- Point sur les travaux

- Problème de canalisation d'eau sur le gîte
- Gestion des clés – procédure à mettre en place
- Ecole – des travaux seront effectués cet été pendant les vacances scolaires
- Berges de la Seine : des réunions avec les habitants et les différentes institutions sont prévues début juillet

D- Dégradations et nuisances sur la commune.

Plusieurs familles se plaignent de nuisances sonores à des heures très tardives.

Prochain Conseil Municipal le 07 juillet 2020 à 20H00.

